Royaume du Maroc
Ministère de la Justice
Direction provinciale de la justice
Nador

# Avis d'achat sur bons de commande
# N° : 42/2026/DPJN

La Direction Provinciale de la Justice de Nador procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

**OBJET DE LA PRESTATION : Fourniture et installation d'une solution antivirus Kaspersky Next EDR OPTIMUM ou équivalent pour le compte de la direction provinciale de la justice de Nador.**

| N° | Désignation | Caractéristiques et spécifications | Unité de mesure | Qté | Garanties exigées |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Antivirus Kaspersky Next EDR OPTIMUM | • Sécurité des terminaux de nouvelle génération;<br>• Capacités de détection avancée basée sur la machine Learning;<br>• Prise en charge de l'ensemble de vos postes de travail, serveurs virtuels et physiques;<br>• Gestion automatisée de mots de passe ;<br>• Protection des points de terminaison utilisateur avec une solution MDM pour les téléphones ;<br>• Protection contre les logiciels malveillants ;<br>• Prévention des fuites de données ;<br>• L'interdiction ou le contrôle strict sur l'utilisation des USB;<br>• Surveillance des périphériques ;<br>• Surveillance de la messagerie ;<br>• Gestion des logs applicatifs et sur machine ;<br>• Sécurité des réseaux ;<br>• Activités de surveillance ;<br>• Capacités EDR (Endpoint Detection and Response) natives obligatoires ;<br>• Analyse des causes profondes (Root Cause Analysis) avec visualisation de la chaîne d'attaque ;<br>• Outils de réponse aux incidents ;<br>• Évaluation des vulnérabilités et gestion automatisée des correctifs pour les applications tierces;<br>• Console de gestion unique et centralisée pour l'ensemble des fonctionnalités (EPP et EDR) ; | U | 430 | 3ans |

**Lieu d'exécution :** Direction provinciale de la justice de Nador.
**Délai d'exécution :** 15 jours après notification de l'ordre de service de commencement.
**Date et heure limites de réception des devis des concurrents : 24/11/2026 à 11h00**
Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse **www.marchespublics.gov.ma.**

Nador, le 20/11/2026

MOHAMED BOUSSETTA
**Signée.**

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE LA JUSTICE DIRECTION PROVINCIALE DE LA JUSTICE A NADOR

DIRECTEUR PROVINCIAL DE LA JUSTICE

# I. LE DESCRIPTIF TECHNIQUE :

## ARTICLE 1 : GENERALITES

La licence doit être au nom de la Direction Provinciale de la Justice de Nador.
L'attestation d'authenticité et de garantie éditeur au nom de la Direction Provinciale de la justice de Nador.
Le début de l'activation des licences aura lieu **le 01/12/2026.**
Les clés de licences doivent être décomposées selon les sites de la Direction Provinciale de la justice de Nador comme suit :

| # | Tribunal | Service | QTE |
|---|---|---|---|
| 1 | Cour d'appel de Nador | Siège | **100** |
| 2 | | Parquet | **45** |
| 3 | TPI Nador | Siège | **100** |
| 4 | | Parquet | **45** |
| 5 | TPI Driouch | Siège | **50** |
| 6 | | Parquet | **20** |
| 7 | Tribunal de Famille | Siège | **30** |
| 8 | Centre Judiciaire Zaio | Siège + Parquet | **20** |
| 9 | Centre Judiciaire Midar | Siège + Parquet | |
| 10 | Centre Judiciaire Temsaman | Siège + Parquet | |
| 11 | DPJ & Centre d'archive | N/A | **20** |

| Total | 430 |
|---|---|

## ARTICLE 2 : DETAILS TECHNIQUE

**Prix** 1 : **Fourniture et installation d'une solution antivirus Kaspersky Next EDR OPTIMUM ou équivalent pour le compte de la direction provinciale de la justice de Nador** pour une durée de validité de 3 ans pour 430 postes.

**Caractéristiques minimum suivantes :**

- Sécurité des terminaux de nouvelle génération
- Capacités de détection avancée basée sur la machine Learning
- Prise en charge de l'ensemble de postes de travail, serveurs virtuels et physiques
- Gestion automatisée de mots de passe ;
- Protection des points de terminaison utilisateur avec une solution MDM pour les téléphones.
- Protection contre les logiciels malveillants :
- Prévention des fuites de données :
- L'interdiction ou le contrôle strict sur l'utilisation des USB :
- Surveillance des périphériques,
- Surveillance de la messagerie ;
- Gestion des logs applicatifs et sur machine ;

MOHAMED BOUSSETTA
DIRECTEUR PROVINCIAL DE LA JUSTICE

- Sécurité des réseaux,
- Activités de surveillance :
- Capacités EDR **(Endpoint Detection and Response)** natives obligatoires :
- Analyse des causes profondes (**Root Cause Analysis**) avec visualisation de la chaîne d'attaque,
- Outils de réponse aux incidents
- Évaluation des vulnérabilités et gestion automatisée des correctifs pour les applications tierces
- Console de gestion unique et centralisée pour l'ensemble des fonctionnalités (**EPP et EDR**).

## ARTICLE 3 : INSTALLATION ET MISE EN SERVICE

Le titulaire devra assurer l'installation, la configuration et la mise en service de l'ensemble de la solution proposée. À ce titre. Il devra notamment

- ✓ Installer et configurer la plateforme **Kaspersky Security Center (KSC)** dans sa version compatible avec la solution **EDR** proposée.
- ✓ Réaliser le déploiement et le paramétrage de la console d'administration KSC.
- ✓ Procéder à l'ajout, à l'activation et à la gestion des licences **Kaspersky Next EDR Optimum** au sein de la console KSC.
- ✓ Déployer les agents de sécurité (**Network Agent et Endpoint Agent**) sur les postes de travail et les serveurs concernés.
- ✓ Configurer les politiques de sécurité, les tâches d'administration ainsi que les profils de protection conformément aux bonnes pratiques de l'éditeur.
- ✓ Vérifier le bon fonctionnement de la communication entre les terminaux protégés et la console d'administration.
- ✓ Effectuer les tests de validation permettant de s'assurer du bon fonctionnement de la solution, notamment la remontée des événements, la détection des menaces, les fonctionnalités EDR et les mécanismes de réponse aux incidents.

## ARTICLE 4 : LIVRABLES

Le titulaire devra fournir un **rapport de déploiement** indiquant notamment :

- ✓ Le schéma d'architecture de la solution ;
- ✓ La description de la plateforme d'administration centralisée mise en place ;
- ✓ Les informations relatives à l'installation et à la configuration de **Kaspersky Security Center (KSC)** ou de la console équivalente proposée ;
- ✓ Le nom d'hôte, l'adresse IP et/ou l'identifiant de chaque équipement, lorsque ces informations sont nécessaires à l'administration ;
- ✓ L'état d'activation de la licence ;
- ✓ Les éventuelles anomalies constatées lors du déploiement et les mesures correctives appliquées ;
- ✓ Un **guide d'administration et d'exploitation** adapté à l'environnement mis en œuvre ;
- ✓ Certificat/licence officielle – 430 postes / 3 ans ;
- ✓ Rapport de tests et validation fonctionnelle
- ✓ PV de mise en service / PV de réception